

Le 1^{er} juin 2021



Objet : réponse au courrier du 18 mai 2021

Madame, Monsieur,

Dans le cadre des Élections Départementales des 20 et 27 juin prochains, vous avez souhaité nous interroger sur notre position vis-à-vis de l'installation d'un entrepôt Amazon sur la commune de Moul-Chicheboville.

Et, à juste titre, vous avez voulu rappeler l'impact négatif d'Amazon sur les territoires et nous faire part de votre vive préoccupation par ce sujet dans un contexte de crise économique et sociale, renforcé par la crise sanitaire, qui rend plus difficile l'accès à l'emploi.

Défenseurs des circuits courts, des achats de proximité et d'une consommation raisonnée, nous ne sommes pas favorables à un système commercial mondial selon le "modèle" Amazon. C'est donc à la gouvernance mondiale de faire en sorte que cette enseigne ne rafle pas le monopole du commerce mondial. A la vue de toutes ces camionnettes de livraisons, quel est le bilan carbone pour la planète ?

A ce jour, nous n'avons pas retenu de M. BEZOS, PDG d'Amazon, qu'il serait un défenseur de la planète. Les plates-formes logistiques ne semblent pas non plus être un modèle d'épanouissement personnel au travail pour leurs salariés.

Nous devons aussi avoir en tête que ce groupe contribue a minima aux recettes de l'état français. Avec des taxations équivalentes aux autres enseignes plus locales, il est fort probable que le "modèle" ne serait pas viable.

Vous soulignez dans votre courrier que « *en décembre 2019, [des élus de Caen la mer] avaient refusé l'implantation d'Amazon par un vœu condamnant la destruction d'emplois dans le commerce physique traditionnel, la pratique de l'évasion fiscale* ».

Néanmoins, à la suite de cette communication, ils ont donné leur autorisation pour la construction d'un entrepôt dédié au e-commerce d'une surface de près de deux fois celle d'Amazon sur un terrain de 5 hectares pris sur des terres agricoles. Nous ne sommes pas en train de minimiser l'installation d'Amazon sur notre canton mais, sous prétexte que c'est une société du e-commerce moins connue qu'Amazon, aucune médiatisation n'a été faite à ce sujet. Les impacts sur l'emploi, les conditions de travail, la fiscalité et l'environnement sont pourtant les mêmes.

Nous pouvons comprendre que localement des élus soient favorables à l'installation de plate-forme logistique, créatrices d'emploi à court terme, mais nous attirons leur attention sur le fait que pour un emploi créé, de nombreux autres seront détruits. Nous sommes de l'avis de Mme la Députée, Laurence Dumont, qui vous répondait sur ce sujet : « *Il existe toujours la possibilité de dire non, de s'opposer à un modèle économique comme celui d'AMAZON qui, le plus souvent, met uniquement en avant la*

création d'emplois, souvent modeste, pour s'implanter et oublie les côtés plus obscurs de son modèle économique. »

Sachez que si nous sommes élus, vous pouvez avoir la garantie que nous nous opposerons farouchement à ce type d'installation, bien trop néfaste pour la planète et ses habitants. Notre élection doit s'accompagner aussi d'un basculement de la majorité car si la droite reste majoritaire, les possibilités d'action restent relatives.

En espérant avoir répondu à vos questions sur la politique que nous soutiendrons en faveur de l'emploi local et non délocalisable, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de nos sentiments les meilleurs et les plus cordiaux.

Candidats aux Élections Départementales sur le canton de Troarn

Julie Lecoq



Stéphane Amilcar

